



## Achat internet objet reçu carte bleue non débitée

Par **eric**, le **25/01/2010** à **11:31**

Bonjour,

j'ai acheté il y a 2 mois un objet sur internet de plusieurs centaines d'euros , j'ai reçu l'objet mais ma carte bleue n'a jamais été débitée

depuis hier ma carte est périmée , j'ai reçu la nouvelle , ils ne peuvent donc plus se payer .

quelle est la loi sur le sujet ? s'ils me demandent le paiement suis je obligé de payer meme des mois apres ?